

SEANCE DU 11 AVRIL 2011

Date de convocation
04 avril 2011

Nombre de membres
Afférent au conseil municipal 11
En exercice 10
Présents : 9+1 P

Date d'affichage
04 avril 2011

L'an deux mil onze et le onze avril à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr TANT Daniel, Maire.

Etaient présents : MM TANT Daniel, POLETZ Jean Pierre, NIVART Jacques, MARCELLIN Bruno, BONVALET Roselyne, DUMAY Raphaël, DUPONT Thierry, JOLY Lionel, SABRE Michel,

Absent excusé : MM VIVAUX Laurent.

Secrétaire de séance : M POLETZ Jean Pierre.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 **2011/003**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Jacques NIVART, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par Mr Daniel TANT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement Excédent de clôture 108 141.09 €

Investissement

Déficit de clôture - 3 884.63 €

Restes à réaliser Dépenses 10 000.00 €

Recettes 0.00 €

Excédent global de clôture 94 256.46 €

2. Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2010
2011/004

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2010, dressé par le Receveur Municipal et arrêté comme suit :

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT 2010
2011/05

Le conseil municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31.12.2010	108 141.09 €
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement Affectation C/ 1068	13 884.63 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Excédent reporté de fonctionnement C 002	94 256.46 €
Total affecté au C/1068	13 884.63 €
Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2010 Ligne 001	- 13 884.63 €

OBJET : ADHESION DE SAINT QUENTIN A L USEDA
2011/006

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'adhésion de la ville de Saint-Quentin.

OBJET : REMBOURSEMENT DEPOT DE GARANTIE LOGEMENT FRENO

Le conseil municipal n'étant pas en possession des certains éléments pour procéder au remboursement du dépôt de garantie décide de reporter la décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Eléments manquants : certificat de vidange de fosse septique,
Terrain nettoyé
Trousseau de clés permettant la révision intérieure.

Ces éléments sont également valables pour le logement communal rue du Pont Rouge.

INFORMATIONS

Le Maire

- Informe le conseil municipal de la création d'un collectif contre les fermetures d'école. Monsieur Bruno Marcellin se propose comme référent de la commune.
- Donne lecture d'une demande de subvention par l'association des parents des élèves de Crouy. Une subvention de 300 € sera versée. Les crédits seront ouverts au budget primitif 2011.
- Donne lecture du rapport annuel du SITUS.